



CENTRE DE RECHERCHE D'ETUDES POLITIQUES ET STRATEGIQUES
(CREPS)
REVUE AFRICAINE DE PROSPECTIVE STRATEGIQUE
(RAPS)



L'ÉTAT DU MONDE CONTEMPORAIN : RETOUR DE LA GUERRE, DÉSACCORD SUR LA PAIX ?



APPEL A CONTRIBUTIONS
Numéro 3&4/2025

APPEL A CONTRIBUTIONS

Numéro 3&4/2025

THEME : « L'ÉTAT DU MONDE CONTEMPORAIN : RETOUR DE LA GUERRE, DÉSACCORD SUR LA PAIX ? »

Le Centre de Recherche d'Etudes Politiques et Stratégiques (CREPS), a le plaisir d'annoncer la parution du prochain numéro de sa revue, *Revue Africaine de Prospective Stratégique*, pour le premier semestre de l'année 2025, avec pour thème central « *L'état du monde contemporain : retour de la guerre, désaccord sur la paix ?* ». À cette occasion, il invite les intéressés qui veulent proposer des articles, à soumettre leurs contributions en relation avec le thème général sus-indiqué. S'adressant aux universitaires et aux praticiens, cette revue accepte des contributions originales en langue française et anglaise et n'ayant pas fait l'objet d'une précédente publication.

Argumentaire

Durant les trente dernières années, le monde entier n'a pas véritablement connu de guerre majeure. Lorsque l'Union Soviétique s'est effondrée, de nombreuses théories ont annoncé la fin des guerres conventionnelles sur la scène internationale. Ces théories ont laissé beaucoup de place d'une part, aux idées du gel de la guerre et aux initiatives de paix négociées qui ont émergé en deux temps ; et d'autre part au retour de la guerre et à la suspension des négociations à la paix.

A. Gel de la guerre et initiatives de la paix négociée

La première phase qui couvre les années 1945-1990 se caractérise par le gel de la Grande Guerre et l'émergence de la guerre idéologique. Les arguments qui ont poussé à l'émergence de cette tendance vont pousser les conflits armés à perdre la dénomination de guerre. La guerre a considérablement évolué durant cette période, au point de porter au paroxysme le concept de lutte contre le terrorisme. Pendant plus de 70 ans depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, à l'ombre de la Guerre Froide, un continent tel que l'Europe a été à l'abri de l'idée même de guerre (Millet 2024). Pourtant, depuis le début des années 2000, l'environnement géopolitique est bien différent, si les conflits se déroulent loin de certains Etats, pour d'autres par contre ils sont engagés dans les affrontements de lutte contre le terrorisme et d'autres formes de menaces asymétriques (Burkhard 2024). La sécurité collective devient également calibrée sur la lutte contre le terrorisme. Cette mutation de la guerre n'est pas nécessairement une catastrophe, car elle apporte une sorte de rénovation aux différents concepts de paix et de guerre. C'est là une

orientation contradictoire qui s'oppose à la philosophie traditionnelle de la guerre. En effet, il existe un paradoxe de la guerre depuis la fin de la guerre froide qui veut que les sociétés soient en paix, que le nombre de guerres conventionnelles soit en régression depuis 1945, que les proportions des victimes de la guerre soient faibles, alors que l'immédiat de la Guerre Froide est dominé par des conflits non conventionnels et aujourd'hui par le « *retour de la guerre* » (Ntuda 2023). Cette illusion d'un ordre mondial pacifique est soutenue par les logiques telles que le développement économique, la démocratisation, les droits de l'homme et des libertés, le développement technologique et bien d'autres, mais davantage par la relation avec l'idéologie qui impose une distinction claire entre société politique et société civile ou entre réalisme militaire et réalisme éthique.

La paix dans son art et ses techniques suit le rythme de ces transformations. Dans l'histoire des relations internationales, sa sémantique est liée à l'idée de réduction de conflit et conciliation des intérêts. Ce rêve de paix pousse les Etats à prendre des décisions en matière de négociations, mais aussi de désarmement (Albaret, Dieckhoff 2020). Il tient lieu de seconde phase qui s'étale de 1991 à 2001. Cette phase rend davantage pessimiste le lien intime entre paix et guerre. Cela s'explique par les difficultés d'accès à la paix dans le cadre des conflits post Guerre Froide (Petiteville, Placidi 2013). La paix s'insère dans des initiatives de pacification, dans les institutions et dans les instruments ou pratiques de plus en plus répandues à l'instar des traités. Elle relève donc des valeurs communes. Grâce à la diplomatie, elle s'efforce de conserver un équilibre entre Etat et de trouver des solutions à des crises. Il ne s'agit pas d'un équilibre mécanique, mais d'un équilibre construit (Badié 2013). La paix qui clôture la première et la Seconde Guerre Mondiale apparaît très moderne à cause de la diversité des traités qu'elle impose et la nouveauté des institutions qu'elle apporte à l'ordre international. Mais cette paix restera otage de la Guerre Froide qui la déconnecte progression de ses principes. Les Etats redoutent qu'elle soit le prolongement des ambitions de la fin de la Seconde Guerre Mondiale (Bely 2013). D'où ses orientations idéologiques opposées qui se développèrent dans le but de consolider ou d'évoluer les situations géopolitiques dans le monde. La paix qui émerge au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, est une paix d'influence et d'obligation de négocier. Cette paix qui perdure aujourd'hui ne favorise pas le compromis avec l'ennemi. Faire la paix pour certains Etats devient immoral, inutile, car cela peut paraître comme un signe de faiblesse. Les conflits post guerre froide fragiliseront un peu plus cette illusion par leurs réalités douloureuses des relations internationales (Schill 2024). Dit autrement, l'incapacité des Etats à les résoudre pacifiquement favorise les conditions d'un retour de la guerre (Zorgbibe 2003).

B. Le retour de la guerre et la suspension des négociations de paix.

Les conflits prévisibles qui émergent entre 2002 et 2010, sont ceux de la guerre contre le terrorisme. Mis en perspective sur plusieurs continents, ils nous rappellent que la guerre demeure un mode de résolution des différends (Grosser

2013). Tous les continents font face à une « fin de l'histoire » de la guerre conventionnelle. L'emploi de nouveaux outils et de nouvelles méthodes stratégiques par les armées en sont les manifestations les plus visibles. Dans cette reconfiguration qui domine la scène internationale, de nouveaux Etats souhaitent jouer un rôle de puissance d'équilibre ou de contestation. Elles se transforment militairement, économiquement, idéologiquement et culturellement pour impacter sur la scène internationale (Tenenbaum 2013). Cette compétition stratégique entre Etats et entre blocs dominera cette décennie au point de se mettre au service du retour de la guerre sur la scène internationale et de la mise entre parenthèses des négociations de la paix.

La guerre en Ukraine marque le retour de la guerre en Europe et sur la scène internationale. L'essentiel de cette guerre n'est pas sa suite prévisible, mais l'impact qu'elle a sur la réorganisation du monde et les changements divers qu'elle a sur les conflits (Kempf 2015). Conflit prévisible depuis l'annexion de la Crimée en 2014, il remet la guerre sur les marches de la scène internationale et fait entrer le monde dans une ère stratégique nouvelle (Millet 2024). Sans entrer dans les détails stratégiques des typologies des conflits, il s'agit bien d'une guerre de haute intensité exigeante non seulement sur le nombre de morts, les technologies militaires, les stratégies militaires et sur le nombre d'acteurs (Tertrais 2022). Elle oblige les Etats à actualiser leur posture de défense et leurs stratégies de dissuasion en intégrant le retour de la guerre dans leur nouveau plan de défense : montée en puissance des tensions interétatique entre les Etats, saturation de la scène internationale par les guerres non conventionnelles, intensification des combats sur la durée, ampleurs des conséquences humaines et matérielles des conflits, hybridité des caractéristiques des types de conflits (Gaillard, 2022). Si nous peinons à reconnaître la guerre dans ces affrontements violents, il faut tout d même relever que les manifestations de ces conflits se rapprochent un peu plus des perceptions de la guerre classique. Les critères mobilisés pour différencier ces affrontements *inter-state wars* (guerre d'Etat à Etat), *extra-state wars* (interventions militaires extérieures), *intra-state wars* (guerres civiles et internes) et *non-state wars* (conflits armés qui n'engagent pas les Etats) sont nombreux, mais de plus en plus ils suscitent des débats, notamment en ce qui constitue leurs éléments de séparation, car un point de convergence apparaît : c'est que les guerres non conventionnelles tendent à s'affranchir de leurs caractéristiques (Linhardt, Moreau de Bellaing 2013). Ce diagnostic ne doit pas être compris comme une tendance à l'abandon des guerres non conventionnelles, mais comme une transmutation qui prépare au retour de la guerre sur la scène internationale (Baranets 2020).

Cette transmutation ou croisement d'antagonisme est remarquable, elle s'est accru pleinement, successivement et simultanément depuis une vingtaine d'années. La tendance qui se donne à voir est leurs superpositions, leurs enchevêtrements complexes et leurs différentes dimensions qui renvoient tantôt à la guerre intérieure, à des gouvernements confrontés à des insurrections, des rébellions, des séparatismes ou irrédentismes, à l'intervention directe ou indirecte, ouverte ou

dissimulée des puissances étrangères, à des conflits particulièrement organisés et meurtriers (Linhardt, Moreau de Bellaing 2013). C'est précisément ces complexités qui nous poussent à dire que bien plus qu'une simple apparition de nouvelles guerres, il s'agit d'un retour de la guerre. Les prémices de ces métamorphoses sont perceptibles à travers le mouvement de réarmement des Etats, la modernisation des armées, l'utilisation du champ informationnel à des fins stratégiques, l'optimisation capacitaire des armées à travers les nouvelles technologies, la dronisation des armées et la conquête de nouvelles dimensions de l'espace : aéroterrestre, exo-atmosphérique, extraatmosphérique et le cyberspace (Burkhard 2024). De sorte que le spectre de la guerre perdure sous des formes très variées. Même si l'élucidation des causes du retour de la guerre ne fait pas l'unanimité, il est clair que le système international qui les porte change et que les conditions hégémoniques de la gouvernance des organisations connaissent des transformations (Dufourcq 2020).

Les armées ont pris toute la mesure de ces transformations stratégiques et de l'accélération des nouveaux défis stratégiques qui agissent comme des catalyseurs du retour de la guerre : développement technologique, conquête spatiale, changement climatique et bien d'autres (Fried 2024). Voilà pourquoi elles vont s'engager dans des politiques de modernisation, des investissements destinés à l'acquisition des équipements militaires et des manœuvres d'adaptation pour demeurer l'incarnation de la puissance de l'Etat (Thourot 2022). L'objectif étant de rester opérationnel, diversifié, d'anticiper les alignements et réalignements des Etats, d'anticiper sur les risques mondiaux liés aux interdépendances politiques, économiques, financières, culturelles, et de renforcer leurs aptitudes à être confrontés à des affrontements de haute intensité (Pellistrandi 2024).

Ces configurations se caractérisent donc par des désaccords à la paix avec pour effet de problématiser leurs distinctions, mais aussi de donner un champ éclaté aux négociations à la paix. La guerre ralentit les négociations sur la paix et les négociations ralentissent la guerre (Le Guelete 2013). Les négociations de paix portent autant sur les conflits que sur la limitation ou destruction des armements, c'est la raison pour laquelle elles suscitent très diverses et souvent opposées (Joxe 1990). Ces divergences sont encore plus compliquées, car elles s'attachent au caractère irrationnel de la guerre. La thèse de la guerre n'a de sens et d'intérêt que si la théorie de la paix existe (Philippe David 2013). Cette continuité se dessine dans les transformations de la guerre observables dans les régions et pays en conflits. Les dispositifs et négociations à la paix se superposent aux désaccords sur la paix, ce qui dessine un espace de variation des contextes qui correspondent à des « *quasi-guerres* » c'est-à-dire des affrontements armés soutenus et réguliers, mais qui restent soumis à des efforts d'objectivation de la paix (Linhardt, Moreau de Bellaing 2013). L'intérêt pour les situations de guerre suscite également une attention pour les processus de restauration de l'ordre social. En témoignent les nombreux mécanismes et négociations à la paix des Nations et des Etats durablement déployés dans les zones en conflit et qui maintiennent les Etats dans

les situations « *d'entre-guerres* » dans lesquels les Etats s'enferment dans les antagonismes forgés par la guerre et qui se poursuivent autrement par les moyens des gouvernements et des affaires publiques. La réalité est que cette entre-guerre se rapproche de la « *quasi-paix* », c'est-à-dire l'apparence d'ordre parfaitement réglé qui laisse apparaître des ruptures de paix de bases intensités qui sont en réalité les bruits sourds d'un basculement vers un conflit. S'il y'a une analyse à tirer de ce développement, c'est que la grande majorité des Etats sur la scène internationale sont tous dans des situations intermédiaires de paix et de guerres. Cette situation est perceptible dans les pays et régions en conflits à travers les indéterminations qui caractérisent l'évolution de ces affrontements armés. Ce qui implique qu'il est difficile de rompre avec l'apriori qui relève que la guerre et la paix sont liées même si elles restent d'une part, des conceptions idéales et absolues et d'autre part, des conceptions séparées et opposées (Philippe David, Schmitt 2020). Cette distance qui les sépare joue un rôle prépondérant dans le retour de la guerre. De façon remarquable, on observe que pour atteindre leurs objectifs, les Etats mobilisent l'une des formes, celle de la guerre ou de la paix. Quelle que soit la forme d'idéal type, elle reste l'issue d'un rapport de force par lequel les uns imposent aux autres leurs volontés. Dans ce type de contexte, les désaccords sur la paix sont ambiants. S'il est vrai que nous assistons aujourd'hui à un retour de la guerre sur la scène internationale, alors il est vrai que les Etats sont aujourd'hui confrontés à un autre défi, celui de la paix.

Les thèmes suivants seront examinés :

Thème I- Ontologie et typologie des guerres de la période bipolaire

- Conjectures de la guerre à l'ère de la bipolarité
- Les guerres de la période bipolaire et leurs conséquences
- Analyse factorielle des guerres de la bipolarité
- Les guerres de la période bipolaire et le clivage géopolitique du monde

Thème II : La période post bipolaire ou la « fin de l'histoire » de la guerre ?

- La fin des guerres conventionnelles et l'apparition des guerres asymétriques
- Les guerres de la bipolarité à l'épreuve de l'unipolarité
- Le 11 septembre 2001, la guerre mondiale contre le terrorisme : prémices d'un retour de la guerre
- Les cheminements de la guerre hybride dans le monde Arabe : Irak, Syrie, Lybie...

Thème III-Le retour de la grande guerre en Europe : de l'Ukraine à la Russie

- Le retour aux guerres classiques et risque de guerre mondiale
- La guerre civile en Ukraine
- Les opérations spéciales

-La guerre Russie/OTAN

Thème IV- Les désaccords sur la paix : la centralité de la guerre ?

- Négociations Est-Ouest sur les armements et éloignement de la grande guerre
- Liquidation des armes orphelines de la Guerre Froide et préservation de la paix en Europe
- Elargissement de l'Europe et de l'OTAN à l'Est et déséquilibre géostratégique du système monde
- Le théâtre ukrainien et la suspension des négociations de 2014
- La guerre et la multipolarité systémique.

MODALITE DE CONTRIBUTION

Les résumés de propositions doivent être envoyés simultanément au plus tard le 31 octobre 2024 à minuit aux adresses suivantes :

revue.raps@gmail.com,
ntudaebode.joseph@gmail.com
lekieric@yahoo.fr
lionel_akl@yahoo.fr

Les auteurs dont les propositions seront retenues par le Comité Scientifique seront informés avant le 31 novembre 2024 et devront faire parvenir leurs articles au plus tard le 28 février 2025

Date de parution : premier semestre 2025

COORDINATION DU NUMERO DE LA REVUE

Pr Joseph Vincent NTUDA EBODE, Université de Yaoundé II (Cameroun)

Pr Marc Louis ROPIVIA, Université Omar Bongo (Gabon)

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Par souci de conformité entre les différents articles, le Comité attache une place importante au respect des standards de rédaction suivants :

- Tout article soumis pour publication doit être envoyé sous le format Word, interligne 1,5, texte justifié, police *Times New Roman*, taille de police 12, marge 2,5cm
- Tout article envoyé au comité éditorial pour publication ne doit pas excéder 15 pages
- Les articles sont accompagnés d'une biographie succincte de l'auteur, incluant sa qualité (grade, responsabilité académique, ou statut professionnel,

affiliation institutionnelle), son adresse e-mail et d'un résumé de 500 mots maximum en français et en anglais, avec 4 à 5 mots clés.

- Les citations dans le corps du texte doivent être transcrites entre guillemets doubles, avec le même type et la même taille de la lettre du texte

- L'appel de note est continu et se place après le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte, séparé par un espace insécable

- Les références bibliographiques sont citées comme suit :

a) Pour les articles des revues : Nom (intégral) et Prénom (initial) de l'auteur, titre de l'article entre guillemets doubles, titre de la revue en italique, numéro du volume, numéro du fascicule, année de la publication, page initiale et finale de l'article ou page(s) exacte(s) de la citation.

Exemple : EBOGO F. et NGAMONDI KARIE Y., « Gestion des frontières et des espaces frontaliers en Afrique », *Diplomatie Hors-Série*, n°15, décembre 2014 – janvier 2015, pp.20-24

b) Pour les livres : Nom (intégral) et prénom (initial) de l'auteur, titre du livre en italique, lieu de publication, maison d'édition, année de publication, pages initiale et finale de l'article ou page(s) exacte(s) de la citation.

Exemple : EBOGO F., *Géopolitique de l'eau au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2015, p.60.

c) Pour les ouvrages collectifs : Nom (intégral) et prénom (initial) de l'auteur, titre de l'article entre guillemets doubles, mention « in » en italique, nom du directeur de l'ouvrage, nom de l'ouvrage en italique, lieu d'édition, maison d'édition, année d'édition, pages initiale et finale de l'article ou page(s) exacte(s) de la citation.

Exemple : NTUDA EBODE J.V., « La nouvelle posture géopolitique du Cameroun et la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée », in NTUDA EBODE J.V.(dir.), *Terrorisme et Piraterie : de nouveaux défis sécuritaires en Afrique Centrale*, Yaoundé-Cameroun, Presses Universitaires d'Afrique, 2010, pp. 43-92.

PROCESSUS D'EVALUATION

La *Revue Africaine de Prospective Stratégique* s'inscrit dans la tradition du *peer review* (évaluation par les pairs) qui suppose une mobilisation des compétences scientifiques provenant de toutes les spécialités de la science politique.

Un accusé de réception est envoyé à l'auteur.e le jour de l'arrivée de l'article. La notification des articles retenus sera faite dans le mois qui suit la clôture de l'appel à contribution.

Un examen de l'article (anonymé) sera fait par deux évaluateurs (un interne et un externe).

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pr. Joseph Vincent NTUDA EBODE, Université de Yaoundé II

REDACTEURS EN CHEF

Dr. Eric Bertrand LEKINI, Université de Dschang

Dr. Lionel AMAHATA KIABEGA, Université de Ngaoundéré

SECRETAIRES DE REDACTION

ONGUENE Alain Christian, Chercheur, CREPS Université de Yaoundé II, Cameroun, EYONG Benson Chercheur, CREPS Université de Yaoundé II, Cameroun, KOUNA Clémence, CREPS, Université de Yaoundé II, Cameroun, BEBOULE BEBOULE Bélyir le Fils, Université de Douala, Cameroun ; ANDENGA Bernadette Léonce, Université de Yaoundé II ; MAHOP Julien, Chercheur CREPS, Université de Yaoundé II.

COMITE DE REDACTION

Pr Frank EBOGO, politologue, chercheur au CREPS, enseignant à l'Université de Yaoundé II ; Pr KEVIN James KEWIR, politologue, enseignant à l'Université de Buea ; Dr Edouard Epiphane YOGO Université de Yaoundé II ; S.E.M NDOUMBA Nestor, Ministre plénipotentiaire Ministère des Relations Extérieures ; S.E.M. NELLE MOUKORI, Ministère des Relations Extérieures, Dr NGAMONDI Karie Youssouf, IRIC; Dr NJIFON NJOYA HASSAN, Université de Buea; Dr NOA Manuela Garcia, CREPS, Université de Yaoundé II, Cameroun ; Dr NZOKOU Wilfried, CREPS, Université de Yaoundé II, Cameroun ; Dr MESSIA NGONG Lionel Université de Yaoundé II ; Dr MBELLA MESSINA, CREPS, Université de Yaoundé II.

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Jean Paul JOUBERT, politiste, Université Jean Moulin Lyon 3 ; Pr Marc Louis ROPIVIA, géographe, ancien Recteur de l'Université Omar Bongo de Libreville (Gabon) ; Pr Frédéric RAMEL, politologue, chercheur au Centre de Recherches Internationales ; Pr GABSA, Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement

Supérieur ; Pr David Cumin, Université Jean Moulin³ ; Pr Jean Emmanuel PONDI, internationaliste, enseignant à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun ; Pr KASSA BELAY, Recteur de l'Université Panafricaine ; Pr KIENGE-LIENGE, Directeur de l'Ecole de Criminologie de l'Université de Kinshasa (RDC) ; Pr MUSAO KALOMBO MBUYU Célestin, Université Panafricaine de Gouvernance et d'Innovations (RDC) ; Pr NZINZI Pierre Dominique, Ancien Recteur de l'Université OMAR BONGO ; Pr Michel KORINMAN, Directeur de la revue Outre Terre, Pr Emanuel CARTIER, Directeur des Ressources Humaines France chez Faurecia ; Pr Alain Franklin ONDOUA, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques de l'Université de Yaoundé II ; Pr AVOM Désiré, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II ; Pr Célestin MUSAO KALOMBO MBUYU, politiste, ancien SG de l'Université de Kinshasa ; Pr Daniel ABWA, historien, Université de Yaoundé I ; Pr Virginie WANYAKA, historienne, Université de Yaoundé I ; Pr Victor Julius NGOH, historien, Université de Yaoundé I ; Pr KASSA BELAY, Université Panafricaine ; Pr Martin NDENDE, juriste, Université de Nantes ; Pr Joseph Vincent NTUDA EBODÉ, politologue, Directeur du CREPS, enseignant à l'Université de Yaoundé II ; Pr Guy MVELE, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Dschang ; Pr TSALA TSALA, Vice-Recteur Université de Bertoua ; Pr OWONA NGUINI Mathias Eric, politologue, Vice-recteur à l'Université de Yaoundé I ; Pr ABOYA MANASSE, Vice-Recteur à l'Université de Yaoundé II, Pr Jean NJOYA, Vice-Recteur à l'Université de Dschang, Pr Célestin TAGOU, Université Protestante d'Afrique centrale, Pr SAIBOU Issa, Université de Maroua ; Pr Guillaume EKAMBI DIBONGUE, politiste, Chef de département de science politique à l'Université de Douala ; Pr Célestin KAPTCHOUANG, politologue, enseignant à l'Université de Yaoundé II ; Pr LOUNGOU Serge, géographe, chercheur au CERGEP, enseignant à l'Université Omar Bongo de Libreville ; Pr Hilaire Prince POKAM, politiste, Chef de Département de science politique,

Université de Dschang ; Pr Guy-Serge BIGNOUMBA, géographe, enseignant à l'Université Omar Bongo de Libreville ; Pr Eustache AKONO ATANGANE, politologue, chercheur au CREPS, enseignant à l'Université de Yaoundé II ; Pr NGWANZA, internationaliste, Directeur adjoint de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun ; Pr KEVIN James KEWIR, politologue, enseignant à l'Université de Buea ; Pr Fred Jeremy MEDOU NGOA, politologue, enseignant à l'Université de Douala ; Pr EWODO MBELE Luciani, politologue, enseignant à l'Université de Yaoundé II ; Pr Frank EBOGO, politologue, chercheur au CREPS, enseignant à l'Université de Yaoundé II ; Pr MBIDA Max Saintclair, politologue, Institut des Relations Internationales du Cameroun ; Pr Aristide MENGUELE MENYENGUE, politologue, enseignant à l'Université de Douala ; Pr OMBALLA Magellan, politologue, Université de Yaoundé II ; Pr YEBEGA NDJANA Nicolas Junior, politologue, Chef de Département de science politique, Université de Bertoua ; Pr EBELE Richard, politologue, Université de Yaoundé II, Pr MFONKA ABDOULAYE, politologue, Université de Yaoundé II, Pr NKENE BLAISE, politologue, Université de Yaoundé II ; Mme EVA MAYER, Secrétaire Général de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

NB :

- La soumission d'un article et l'accusé de réception subséquent ne constituent ni un accord de publication, ni une garantie de publication.
- Les auteurs seront informés des résultats du Comité Scientifique au plus tard à la fin du mois de Mars 2025, soit pour acceptation, soit pour modification ou rejet. Les auteurs des articles retenus auront quelques jours pour apporter des modifications si besoin sera, à défaut, leurs articles seront rejetés ou remplacés.
- Tous les articles dans la Revue Africaine de Prospective Stratégique sont la propriété exclusive de la revue. Toute reproduction partielle ou totale d'un article sur tout autre support est obligatoirement soumise à une autorisation préalable et expresse du comité éditorial.

**UNE PUBLICATION DU CENTRE DE RECHERCHE D'ETUDES POLITIQUES ET
STRATEGIQUES (CREPS)**